

À l'attention de la commission;

Bonjour Mesdames, Messieurs, je souhaite vous communiquer ma position quand au projet d'aéroport à ND des Landes que j'approuve pour quelques raisons qui me paraissent essentielles:

1/ Il s'agit de préparer l'avenir économique et donc la vie future des habitants de la grande région Ouest. Historiquement ce genre de réalisation a toujours nécessité de l'anticipation et de la volonté car il y a toujours eu des oppositions lors des mises en place.

2/ La prise en compte des positions des détracteurs est indispensable et sera probablement mieux faite que par le passé. C'est à mon sens une raison supplémentaire de réaliser ce projet avec une concertation maximale pour aménager au mieux de

1) L'intérêt général et

2) 2) au moins mal de "quelques intérêts particuliers.

3) Ce projet initié en 1970 est tout sauf une "surprise" de dernière minute et il est difficile de comprendre aujourd'hui les opposants et l'argument de nuisances alors que l'aéroport actuel est infiniment plus gênant pour les populations proches et même très proches....ND des Landes sera de ce point de vue un progrès dans tous les cas de figure, me semble-t-il.

4/ un autre élément me paraît pertinent: On n'ajoute pas un aéroport, on en substitue Un Nouveau, plus adapté, plus éloigné de la ville , plus centré par rapport à la métropole Nantes St-Nazaire.

5/ Enfin , l'article paru dans les Echos le 25 mars 2003 sur le "Rayonnement international des villes européennes " montre s'il en était besoin l'importance stratégique pour la région de se doter d'un équipement adapté aux besoins et préservant nos chances d'avoir une place "normale" dans le concert Européen.

Jean-Luc Verdier

Président de la SA *ECLADE*.

"Wall Street Institute"School of English
2, rue Fanny Peccot- 44000 NANTES